

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1401 Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant							
Code	PERN1B41ET21S	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) HELHa Loverval Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'enjeu de développer les compétences du 21e siècle qui lui seront utiles dans son projet de formation : faire prendre conscience des caractéristiques de l'étudiant efficace.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel
 - 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- Compétence 2 Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective
 - 2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable d'identifier et de définir les compétences du 21e siècle ainsi que les cadres conceptuels sousjacents.

Il démontrera un degré de compréhension de ceux-ci en :

- interrogeant ses propres habitudes ;
- analysant des témoignages et diverses situations (observées et vécues)
- mettant en lien ces compétences avec les prescrits légaux .

Il illustrera en quoi elles constituent un enjeu important pour le monde de demain.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERN1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier 30 h / 2 C

d'étudiant

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERN1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier en enseignement section 3 sciences

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant							
Code	22_PERN1B41ET21SA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h				
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'enjeu de développer les compétences du 21e siècle qui lui seront utiles dans son projet de formation : faire prendre conscience des caractéristiques de l'étudiant efficace.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'identifier et de définir les compétences du 21e siècle ainsi que les cadres conceptuels sousjacents.

Il démontrera un degré de compréhension de ceux-ci en :

- interrogeant ses propres habitudes ;
- analysant des témoignages et diverses situations (observées et vécues)
- mettant en lien ces compétences avec les prescrits légaux.

Il illustrera en quoi elles constituent un enjeu important pour le monde de demain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les nouveaux besoins pour l'école et le monde du travail qui découlent de l'évolution de la société et de la manière d'appréhender le monde.
- Se mettre en projet, être acteur de sa formation, facteurs de maintien de la dynamique motivationnelle (+ outils)
- Les grandes compétences du 21e siècle, et la place croissante du numérique

Démarches d'apprentissage

- Analyser des mises en situation en prenant appui sur la théorie relative aux compétences du 21e siècle, sur la base des cadres conceptuels.
- Proposer des situations d'analyse de cas dans lesquelles les étudiants confrontent leurs opinions et expérimentent la collaboration (+ analyse réflexive).
- Former les étudiants à identifier et expliquer les compétences du 21e siècle à mettre en œuvre pour s'épanouir et être réellement acteurs dans leur processus de formation.
- Initier à la constitution progressive d'un portfolio individuel de formation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Afin de faire découvrir les différents concepts théoriques, le titulaire s'attachera, autant que possible, à mettre en situation les étudiants, à leur faire vivre les différentes notions abordées dans le cadre du cours.

Sources et références

Le cours se construit autour de ressources diverses: ouvrages (notamment celui de LAMRI, J. (2018) Les compétences du 21e siècle. DUNOD), articles divers, petites séquences vidéos,... Les étudiants pourront en retrouver les traces sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Pour chaque module du cours, le titulaire aura pris soin de construire un Powerpoint de synthèse, lequel sera posté sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE sera évaluée au moyen d'un examen écrit.

Aussi, au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable d'identifier et d'expliquer (ainsi qu'illustrer pour préciser son explication) les compétences du 21ème siècle et les cadres conceptuels liés aux mises en situation proposées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires.

Par contre, toute absence à la session d'août, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à unnouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).